

Informations de base sur l'éducation précoce et préscolaire

Informations de base sur l'école et l'enseignement fondamental





Informations de base sur l'éducation précoce et préscolaire

Informations de base sur l'école et l'enseignement fondamental

Informations de base sur l'éducation précoce et préscolaire	4
Coopération avec les tuteurs	4
Enseignement de la langue maternelle de l'enfant et du finnois comme seconde langue	5
Journée de l'enfant dans l'éducation précoce et préscolaire	6
Repas	7
Sortir en plein air	7
Commencer à l'école	7
Informations de base sur l'école et l'enseignement fondamental	8
À l'école	8
Coopération entre l'école et la maison	10
Enseignement préparatoire à l'éducation de base	10
Enseignement du finnois comme seconde langue (enseignement S2)	12
Enseignement de la langue maternelle	12
Repas scolaires	13
Trajets scolaires	14
Services de bien-être des élèves	14
Activités du matin et de l'après-midi Jälkkäri	15

Informations de base sur l'éducation précoce et préscolaire

- L'éducation précoce et préscolaire font partie du système scolaire finlandais.
- Chaque enfant en âge d'aller à l'école a droit à l'éducation précoce et préscolaire.
- Il est possible de participer à l'éducation précoce à la garderie, chez une assistante maternelle ou dans un club.
- L'éducation préscolaire a lieu un an avant de commencer l'école ou bien dans le cadre de l'école.
- Le personnel est formé.
- Les parents et les employés conviennent ensemble de la longueur de la journée de l'éducation précoce.
- Les enfants qui sont dans l'éducation précoce et préscolaire sont couverts par une assurance accident contractée par la ville.
- Les vacances dans l'éducation précoce et préscolaire (automne, hiver et printemps) ont lieu en même temps que les vacances de l'enseignement fondamental.
- La demande pour l'éducation précoce et préscolaire doit être faite par voie électronique ou bien avec le formulaire disponible à la garderie.



Coopération avec les tuteurs

- Ensemble avec les parents, nous soutenons la croissance, le développement et le bien-être de l'enfant.
- Nos rencontres les parents chaque jour lorsqu'ils amènent ou viennent chercher l'enfant.
- Par le biais de l'application mobile Edlevo, il est possible de prendre rendez-vous pour des soins, de signaler les absences et de lire des communiqués, entre autres.
- Dans l'éducation précoce, les parents et le personnel dressent un plan personnel pour l'enfant.
- Au besoin, un interprète ou d'autres instances de coopération prennent part à la discussion.
- Au besoin, l'employé de l'éducation précoce commande les services d'un interprète.
- Les services de l'éducation précoce payent les services d'interprétation.
- Le personnel de l'éducation précoce et préscolaire, ainsi que les instances de coopération sont soumis au secret professionnel.
- Les éducateurs ont le devoir de communiquer les informations importantes



qui ont un impact sur l'organisation de l'enseignement dans la nouvelle garderie ou école.

- Si le bien-être et la sécurité de l'enfant sont compromis, la loi oblige le personnel à informer à ce sujet.

Enseignement de la langue maternelle de l'enfant et du finnois comme seconde langue

- L'apprentissage de la langue maternelle est placé sous la responsabilité des parents.
- Les compétences dans la langue maternelle aident l'enfant à apprendre d'autres langues.
- Lorsque l'enfant participe régulièrement à l'éducation précoce et préscolaire, il apprend à comprendre et à parler finnois.
- L'enfant apprend la langue finnoise dans le cadre des activités polyvalentes de l'éducation précoce et préscolaire.
- L'enfant apprend aussi le finnois en jouant avec ses camarades.
- L'enfant qui prend part à l'éducation précoce peut bénéficier de l'enseignement de la langue maternelle. La condition à cela est que le groupe d'enseignement de la langue en question existe et que les parent s'occupent du transport de l'enfant. Le groupe d'enseignement peut se rassembler dans une autre zone d'habitation.

Journée de l'enfant dans l'éducation précoce et préscolaire

- L'enfant joue, mange le repas, sort en plein air et se repose tous les jours.
- Les activités polyvalentes et ciblées à l'intérieur et à l'extérieur comprennent, par exemple, des jeux, de l'exercice physique, de la musique, des excursions et des travaux manuels.
- L'enfant apprend de nombreuses choses par le biais du jeu.
- Les enfants apprennent déjà à veiller sur eux-mêmes et les compétences du quotidien.
- L'âge et le niveau de développement de l'enfant sont toujours pris en considération, et un adulte est toujours à proximité pour aider.
- L'enfant apprend à agir au sein du groupe et à prendre les autres en considération.
- Dans l'éducation précoce, on découvre les lettres et les chiffres, mais on n'apprend pas à lire et on n'exige pas non plus de savoir lire.

"L'enfant apprend de nombreuses choses par le biais du jeu."



Repas

- La journée de l'éducation précoce comprend le petit-déjeuner, le déjeuner et un en-cas.
- On ne paye pas ces repas séparément.
- Le personnel encourage et invite les enfants à goûter de nouveaux plats.
- Il n'est pas obligatoire de manger la nourriture, et il est toujours possible d'obtenir une portion supplémentaire.
- Les menus communs aux garderies et écoles figurent, entre autres sur les pages web de la garderie ou de la ville de Jyväskylä.
- Le menu est planifié à l'avance conformément aux recommandations nutritionnelles pour les enfants.
- Les restrictions alimentaires liées à la santé, à la religion et aux convictions sont toujours prises en compte.
- L'enfant doit avoir un certificat du médecin ou de l'infirmier / infirmière sur son régime spécial ou ses allergies alimentaires.
- Aucun certificat n'est nécessaire pour une alimentation reposant sur les convictions. Dans tel cas, il suffit que les parents fassent une déclaration au moyen du formulaire de régime spécial.



Sortir en plein air

- Dans l'éducation précoce, les enfants sortent chaque jour dehors.
- Les enfants sortent dehors aussi quand il pleut, et l'hiver quand il gèle (limite de gel environ -15 degrés, en fonction de l'âge de l'enfant).
- L'enfant doit porter des vêtements adaptés à la météo et avoir suffisamment de vêtements de rechange.
- Les enfants font des excursions dans le parc, la forêt, sur la piste de ski, au terrain de sport ou à la bibliothèque des environs proches.
- Dans la cour de la garderie, la forêt ou au terrain de sport, les enfants prennent part à toutes sortes d'activités, par exemple: exercice physique, mathématiques ou arts plastiques. Les enfants jouent également dans la forêt.

Commencer à l'école

- Les parents inscrivent l'enfant à l'école au mois de janvier de l'année de l'éducation précoce.
- La scolarité obligatoire commence au mois d'août de l'année où l'enfant a ses 7 ans.
- L'enfant commence généralement l'enseignement fondamental à l'école de sa zone d'habitation.

Informations de base sur l'école et l'enseignement fondamental

- La ville de Jyväskylä organise l'enseignement fondamental tout en observant la loi finlandaise sur l'enseignement fondamental.
- La scolarité est obligatoire en Finlande.
- L'élève est soumis à l'obligation de scolarité s'il est domicilié en Finlande.
- Le tuteur a le devoir de veiller à ce que l'enfant suive la scolarité obligatoire.
- L'enfant commence la première classe à l'année où il a ses 7 ans.
- L'école fondamentale dure 9 ans.
- La scolarité obligatoire se termine l'année où le jeune a ses 18 ans.
- L'enseignement fondamental est sans frais.
- Le matériel scolaire est gratuit.
- L'enseignement est dispensé en langue finnoise.
- L'élève va généralement à l'école qui se trouve le plus près de son lieu de résidence.
- S'il n'y a pas de place dans l'école de proximité, une autre école qui se trouve à un trajet sûr et de courte distance est proposée à l'élève.
- À l'école, on étudie selon le programme scolaire.
- Le programme scolaire oriente ce que l'on apprend à l'école et quels sont les objectifs de l'apprentissage.
- L'enseignement en anglais est dispensé dans deux écoles. Les langues d'enseignement sont l'anglais et le finnois.
- L'enseignement suédophone est dispensé dans une école. La langue d'enseignement est le suédois.
- Les autres classes spécifiques sont les classes de musique et de sport. Les classes de musique sont assurées dans deux écoles. Les classes de sport sont assurées dans deux écoles.

À l'école

- L'enfant a besoin d'un sac à dos pour aller à l'école.
- L'école fournit à l'élève les livres de classe et les instruments d'écriture.
- L'élève a besoin d'un crayon et d'une gomme pour faire ses devoirs.
- L'élève reçoit un emploi du temps.
- L'élève va à l'école selon son emploi du temps.
- L'emploi du temps indique à quelle heure commence et se termine la journée d'école.
- Les matières à étudier sont mentionnées dans l'emploi du temps.



- À l'école, il faut arriver sur place avant le commencement du premier cours.
- Le parent n'est pas obligé d'accompagner l'élève à l'école ou de se présenter devant l'enseignant.
- Le matin, le titulaire de la responsabilité parentale peut accompagner l'élève jusqu'à la cour de l'école, s'il le veut.
- L'élève doit attendre le commencement de l'école dans la cour. Une sonnerie retentit à l'école pour annoncer le commencement des cours.
- L'élève n'a pas le droit de quitter l'école en plein milieu des cours sans autorisation.
- À l'école, les élèves sortent dehors pendant les récréations. L'élève a besoin de vêtements et de chaussures adaptés aux conditions météo.
- Les cours d'E.P.S ont lieu à l'intérieur ou à l'extérieur. Pour les cours de sport à l'intérieur, l'élève a besoin de vêtements de rechange, d'un T-shirt et d'une serviette. Pour les cours de sport en plein air, l'élève a besoin d'une tenue de plein air et de chaussures adaptées.
- L'école soutient l'élève dans son développement linguistique, son apprentissage et sa scolarité.
- L'école dispose d'un règlement intérieur.
- Il est interdit de harceler qui que ce soit.
- Les élèves sont assurés pour la journée scolaire.
- Si l'élève endommage un bien de l'école, les tuteurs devront rembourser les objets cassés.
- Périodes de travail et de vacances des écoles.



Coopération entre l'école et la maison

- Le titulaire de la responsabilité parentale doit veiller à ce que l'enfant aille à l'école.
- L'école soutient le tuteur dans son devoir d'éducation.
- Les deux tuteurs disposent du droit d'être informé des études de l'enfant.
- La communication entre la maison et l'école se fait principalement via le système en ligne Wilma.
- Les consignes pour utiliser Wilma sont disponibles auprès du secrétariat de l'école de l'enfant.
- L'école convoque les tuteurs aux réunions concernant l'élève et de parents d'élèves.
- Le tuteur informe l'école des affaires de santé liées à la sécurité de l'élève.
- Si l'élève tombe malade, il faut en informer l'école dans les plus brefs délais.
- Le tuteur informe les absences de l'élève sur Wilma, par téléphone ou par texto.
- Le tuteur doit demander l'autorisation de s'absenter sur Wilma. L'élève ne peut pas lui-même signaler son absence.
- L'enseignant peut octroyer une absence de 1 à 5 jours.
- Le directeur octroie les autorisations de s'absenter pendant plus de 5 jours.
- Jyväskylä a adopté un modèle pour les absences.
- Si l'élève enregistre un grand nombre d'absences, l'école contacte le tuteur.
- Modèle pour les absences à l'école.
- L'école intervient en cas de harcèlement. Le tuteur informe l'école si l'élève parle de harcèlement à la maison.
- Modèle d'action contre la violence, le harcèlement de toute forme et la discrimination.



Enseignement préparatoire à l'éducation de base

- Si l'élève ne parle pas encore le finnois, il prend part à l'enseignement préparatoire de l'enseignement de base.
- L'enseignement préparatoire s'adresse aux élèves de 6 à 16 ans.
- L'élève peut commencer l'enseignement préparatoire en plein milieu du semestre scolaire.
- L'enseignement préparatoire n'est pas dispensé dans toutes les écoles.
- L'enseignement préparatoire comprend son propre programme scolaire.
- Un programme d'études personnel est dressé pour l'enfant avec son tuteur.



“La communication
entre la maison
et l'école se fait
principalement
via le système en
ligne Wilma.”

- L'élève étudie le finnois et les autres choses importantes dans les autres matières.
- Si possible, l'élève prend aussi part aux cours de l'enseignement fondamental pendant certains cours.
- Ceci permet d'aider l'intégration de l'élève.
- L'enseignement préparatoire dure pendant environ un an.
- Après l'enseignement préparatoire, l'élève est transféré vers l'enseignement fondamental finnophone de l'école qui se trouve près de son domicile.
- Pour les enfants de 7 à 10 ans, il y a 25 heures de cours par semaine.
- Pour les enfants de 11 à 15 ans, il y a 26 heures de cours par semaine.

Enseignement du finnois comme seconde langue (enseignement S2)

- Après l'enseignement préparatoire, l'élève est transféré vers l'enseignement fondamental finnophone de l'école de proximité.
- Les cours de finnois comme seconde langue et de littérature (S2) s'adressent aux élèves débutants en finnois.
- Le nombre de cours peut varier lorsque les compétences linguistiques se sont suffisamment développées.
- Le tuteur décide des cours.
- L'enseignement S2 est dispensé dans toutes les écoles.
- L'enseignement S2 est dispensé dans toutes les matières.
- L'enseignement S2 n'est pas un enseignement à besoin spécifiques, ni un soutien à l'apprentissage.
- Les cours S2 ont la même valeur que ceux du finnois comme langue maternelle.

Enseignement de la langue maternelle

- L'enseignement de la langue maternelle s'adresse aux jeunes de 6 à 18 ans dont la langue maternelle ou une langue parlée par la famille est autre que le finnois.
- Le but est d'organiser cet enseignement s'il y a un minimum de quatre élèves de cette même langue et que l'on trouve un enseignant pour assurer ces cours.
- Pour les langues minoritaires officielles de la Finlande (langage des signes finlandais, différentes variantes de la langue same, et le romani (rromani ou romanès), il doit y avoir au moins deux élèves.
- L'enseignement est facultatif.
- Après s'être inscrit, l'élève s'engage à participer régulièrement aux cours.
- Cet enseignement est gratuit.
- Deux heures de cours sont assurées par semaine.
- Les cours ont lieu après la journée scolaire.
- Le groupe d'études peut se trouver dans une autre école.
- Le tuteur est chargé de s'occuper des transports de l'enfant. L'élève peut obtenir des tickets de bus pour se rendre aux cours de sa langue maternelle.
- L'inscription pour les cours de langue maternelle se font au printemps en avril-mai.



- Si vous ne vous inscrivez pas, vous ne pourrez pas prendre part aux cours.
- L'inscription en plein milieu du semestre se fait avec le formulaire papier.
- Il faut s'inscrire aux cours séparément chaque année.
- Vous pourrez obtenir davantage d'informations auprès de Pia Bärlund, pia.barlund@jyvaskyla.fi.



Repas scolaires

- L'élève obtient un repas gratuit à l'école.
L'école ne donne pas de petit-déjeuner le matin.
- Des plats finlandais sont servis à l'école.
- Les habitudes à table finlandaises sont observées à l'école.
- L'élève utilise une fourchette et un couteau pour manger.
On ne mange pas la nourriture avec les doigts.
- Le tuteur doit signaler à la cantine de l'école si l'élève a un régime particulier ou s'il a des allergies alimentaires avec un formulaire distinct. Formulaire de régime spécial.
- L'enfant a besoin d'un certificat médical ou d'une attestation du nutritionniste en ce qui concerne son régime spécial et ses allergies alimentaires. Aussi, le certificat de l'infirmier suffit s'il repose sur le diagnostic dressé par un médecin.



- Le certificat médical ou l'attestation du nutritionniste ne sont pas nécessaires si l'alimentation doit être sans lactose, végétalienne ou végétarienne.
- Aucun certificat n'est nécessaire pour une alimentation qui repose sur des convictions. Dans tel cas, il suffit de faire une déclaration faite au moyen du formulaire de régime spécial.
- Dans certaines écoles, il est possible d'acheter des en-cas.
- Il est autorisé d'amener à l'école un en-cas sain.

Trajets scolaires

- Les trajets scolaires sont assurés en toute sécurité en observant le code de la route.
- Les trajets scolaires plus courts sont généralement faits à pied ou à vélo.
- Il est bon de s'entraîner à parcourir les trajets scolaires avec l'enfant.
- À Jyväskylä, les trajets scolaires de l'enfant sont remboursés uniquement pour l'école indiquée en premier lieu par l'organisateur de l'enseignement.
- L'élève de 1re et 2e classe bénéficie d'un transport scolaire gratuit, si le trajet scolaire est supérieur à 3,5 km.
- L'élève de 3e-9e classe bénéficie d'un transport scolaire gratuit, si le trajet scolaire est supérieur à 5 km.
- Il n'est pas nécessaire de faire une demande de transport scolaire.
- Lorsque le nombre de kilomètres est dépassé, l'école se charge automatiquement de la prestation de transport.
- L'élève obtient de l'école une carte de transport de bus.
- Si l'élève a une maladie ou un handicap et qu'il ne peut pas lui-même se rendre à l'école, il faut remplir une demande séparée. L'élève doit avoir un certificat médical.
- Si l'élève bénéficie d'un transport en taxi, les tuteurs utilisent l'application MunSchool.



Services de bien-être des élèves

- Les services de bien-être des élèves soutiennent le bien-être et la santé de l'élève.
- Les services de bien-être des élèves sont gratuits.
- Les coordonnées des services de bien-être figurent sur les pages web des écoles.
- L'infirmier/infirmière scolaire et le médecin scolaire effectuent un suivi de la santé et du bien-être de l'élève.

- L'élève est convoqué à un examen médical approfondi en 1re, 5e et 8e classes.
- L'examen médical approfondi comprend aussi bien un examen réalisé par l'infirmier/ l'infirmière que par un médecin.
- Les deux parents de l'enfant sont également convoqués à l'examen médical approfondi.
- L'élève est convoqué à un examen de santé dentaire en 1re, 5e et 8e classes.
- L'assistant(e) social(e) scolaire aide les élèves en cas de soucis ou de difficultés.
- Le psychologue scolaire évalue le savoir-faire de l'élève et le besoin de soutien.
- Des moniteurs-éducateurs travaillent également à l'école. Le moniteur-éducateur soutient le bien-être de l'élève et aide l'élève.
- L'école a des éducateurs qui soutiennent la croissance et le bien-être des jeunes.



Activités du matin et de l'après-midi Jälkkäri

- Les activités du matin et de l'après-midi s'adressent aux élèves de 1re et 2e classes.
- Aussi, les élèves de 1re-5e classes qui ont obtenu une décision de soutien peuvent prendre part aux activités du matin et de l'après-midi.
- Les activités sont payantes.
- Les activités dirigées du matin et de l'après-midi sont organisées avec les écoles de Jyväskylä.
- Les activités de l'après-midi se déroulent de 12h00 à 17h00 après la journée d'école.
- Les activités matinales sont organisées dans le cadre d'un club, s'il y a suffisamment d'enfants inscrits.
- Il faut remplir une demande pour prendre part aux activités du matin et de l'après-midi. [Demande pour participer aux activités de Jälkkäri et frais à payer.](#)
- Si l'élève a un handicap mental, il est possible de demander s'il a droit aux activités Vertti. Veuillez vous renseigner à l'école.



**Lisätietoa varhaiskasvatuksesta
ja koulutuksesta:
jyvaskyla.fi/varhaiskasvatus-ja-koulutus**



Hyvä kasvu kaikille -hanke

Kasvun ja oppimisen palvelut, Jyväskylän kaupunki

Taitto: Kuuverstas **Valokuvat:** Anette Aittanen, Hanna-Kaisa Hämäläinen